

Les jeux sont faits, rien ne va plus

Autor(en): **Rohrbach, Nicole / Jenzer, Marie-Thérèse**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **32 (2002)**

Heft 12

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-828231>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BALLIGATOR™

©1993 BALLY GAMING INC. ALL RIGHTS RESERVED

**WINNERS PAID IN COINS
WHEN CENTERED ON PAYLINE**

**1ST
COIN**

**2ND
COIN**

**3RD COIN
WINNERS**

BAR FUNCTION WORDS ALL PLAYS AND PAYS

PAYOFFS ON REGISTERED COINS ONLY



100

200



50

100

2000

ONLY HIGHEST
WINNER PAID
ON THREE
GATOR SYMBOLS



20

40

3 ANY POSITION GATOR 1000



5

10

777 200



1

2

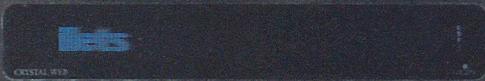
777 50

ANY 3 MIXED 77 20



**IS WILD ON OR WITHIN ONE
POSITION OF PAYLINE**

1 GATOR 2 2 GATOR 10



**100 COINS PAID BY MACHINE.
BALANCE PAID BY ATTENDANT.**

BAR FUNCTION WORDS ALL PLAYS AND PAYS

©2001 BALLY GAMING INC. ALL RIGHTS RESERVED

PAYLINE



**PLAY
3
COINS**

ACCEPTS

10 FS, 20 FS,
50 FS, 100 FS



WIN PAID **1 FS** CREDIT **0** COIN IN **3**



10 FS, 20 FS,
50 FS, 100 FS

■ Avec la réouverture du casino de Montreux, celle de Courrendlin et l'inauguration des casinos de Crans-Montana, au printemps de Fribourg et Meyrin, la Romandie va vivre l'enfer du jeu. Attention: qui dit jeu sous-entend gain, mais qui dit enfer pense aussi déchéance! Petite mise en garde à l'intention des seniors qui rêveraient d'argent facile.

Les jeux sont faits, rien ne va plus

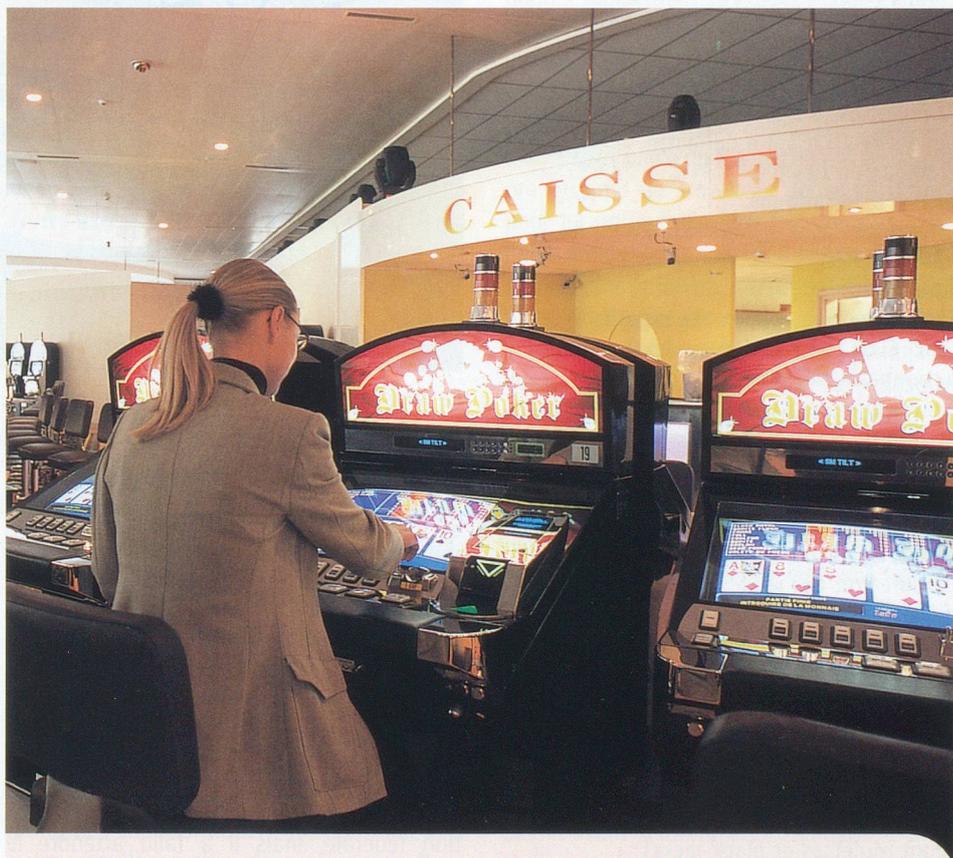
Henri, la petite cinquantaine, était ce que l'on appelle pudiquement un joueur dépendant. Employé dans une entreprise de moyenne importance, il donnait entière satisfaction à ses patrons. Travailleur, consciencieux, appliqué, il n'avait aucun défaut. Souvent le premier arrivé et le dernier parti, il symbolisait l'employé modèle.

Hors de son activité professionnelle, il devenait tout simplement un autre homme. Docteur Jekyll durant la journée, il se métamorphosait en une sorte de Mister Hyde le soir venu. Comme tous les joueurs, il avait commencé par dépenser trois sous... et en gagner deux. Les soirs où la chance l'accompagnait, il devenait le plus heureux des hommes.

Mais voilà, la chance tourne. Comme elle abandonne tous les joueurs, après leur avoir fait miroiter l'Eldorado. Henri n'était pas homme à se laisser impressionner. Il tenta donc de charmer à nouveau Dame Chance. Et plus il redoublait d'efforts pour la séduire, plus elle l'ignorait. La chance est une putain parée des plus beaux atours. Difficile de l'oublier quand on y a goûté.

Décidé à jouer le tout pour le tout, Henri emprunta de petites sommes à droite et à gauche. Lorsque les copains lui tournèrent le dos, il contracta des petits crédits bancaires. Pratiques, les petits crédits: on touche 5000 francs un jour et on rembourse par acomptes. Mais plus il empruntait, plus il perdait. Le cercle vicieux se refermait sur lui. Il finit par mettre son ménage en faillite et par divorcer.

Il ne comprend toujours pas pourquoi Dame Chance, cette putain magnifique, l'a humilié. Aujourd'hui, il ne joue plus. Même pas au loto du village. Mais il a au fond de la



Photos Xavier Lecoultré

Rentabilité contre criminalité

La loi sur les maisons de jeu et ses ordonnances d'application ont de nombreuses exigences, dont le principal objectif est d'éviter, dans la mesure du possible, les risques liés à la criminalité, au blanchiment d'argent et à la pathologie du jeu. La rentabilité et une exploitation transparente ont ainsi été érigées en critère fondamental. «L'expérience enseigne que, lorsque la rentabilité est insuffisante

et que la survie de l'exploitation est menacée, le risque est grand que les entreprises concernées utilisent des méthodes commerciales illégales ou aient recours à un marketing agressif pouvant avoir des conséquences sociales néfastes», explique la Commission fédérale des maisons de jeu (CFMJ), organe de contrôle des casinos.

N. R.

Les casinos romands

Montreux
Seul casino de type A
 Propriétaire: le Groupe Barrière (France); 240 employés (+ 160); 300 machines à sous (+ 100) 12 tables de jeu (de différents types); Ouvert de 11 h à 3 h du matin (Lundi à jeudi); 11 h à 4 h du matin (ve, sa, di).
 Produit brut des jeux estimé à 80 millions (+ 60 millions).
Réouverture: février 2003.

Montana-Crans
Casino de type B
 Propriétaire: la Société financière du Domaine de Divonne; 65 employés; 120 machines à sous, 5 tables de jeu (2 roulettes, 3 black-jacks); Ouvert de 15 h à 3 h du matin.
 Produit brut des jeux estimé à 13 millions.
Ouverture: depuis juillet 2002.

Correndin
Casino du Jura, casino de type B
 (anc. Club 138 - Casino du Jura).
 Actionnaire majoritaire: le groupe Accor; directeurs: Alain Cattin et Thierry Schluchter; 45 employés (dès le 12 décembre 2002); 75 machines à sous, 4 tables de jeu (2 roulettes anglaises, 2 black-jacks); Ouvert de 12 h à 4 h du matin.
 Produit brut des jeux estimé à 8 millions.
Ouverture: 12 décembre 2002.

Meyrin-Genève
Casino de type B
 Propriétaire: Groupe Partouche (France); 50 employés; 150 machines à sous, 6 tables de jeu (dont roulettes et black-jacks); Ouvert de 12 h à 4 h du matin.
 Produit brut des jeux estimé à 20 millions.
Ouverture: avril 2003.

Fribourg
Casino de type B
 Propriétaire: Groupe Accor; Nombre d'employés: pas encore connu; 100 machines à sous, 6 tables de jeu (3 roulettes, 3 black-jacks);
 Produit brut des jeux estimé à 12 millions.
Ouverture: printemps 2003.



La plus grande partie des amateurs de jeux préfèrent les «bandits manchots».

gorge un goût d'amertume et un profond sentiment d'injustice.

Une vingtaine de casinos

La Suisse a pris son temps pour s'installer aux tables de baccara, de blackjack et de poker. C'est en mars 1993 que le peuple a accepté, à plus de 70%, de lever l'interdiction des maisons de jeu inscrite dans la Constitution fédérale, mais il a fallu attendre le 1^{er} avril 2000 pour qu'entre en vigueur la nouvelle loi sur les maisons de jeu (LMJ). Et il a fallu encore patienter jusqu'en octobre 2001 pour enfin connaître les noms des heureux bénéficiaires des concessions attribuées par le Conseil fédéral, seul décideur en la matière.

Les déçus ont été nombreux: sur 63 demandes présentées, 42 ont été rejetées. Des projets ont dû être abandonnés – tel celui de la Romande des Jeux – et des kursaals en exploitation ont dû fermer, comme le Casino de Saxon, au 30 juin de cette année.

Le Conseil fédéral a prévu un maximum de 20 à 25 concessions (4 à 8 de type A, 15 à 20 de type B) pour l'ensemble du territoire helvétique, afin de garantir à chacun un marché suffisant. Une dernière concession sera encore accordée pour un établissement en Suisse orientale, dépourvue de casino. Le Conseil fédéral attendra ensuite au moins cinq ans – temps estimé pour que le marché suisse des maisons de jeu se consolide – avant d'effectuer un premier bilan et de se prononcer sur d'éventuelles nouvelles concessions... peu probables. La Suisse est en effet déjà pourvue d'une des plus fortes densités de casinos au monde!

Vous êtes perdants!

Les établissements choisis doivent prévoir des mesures pour prévenir les conséquences sociales du jeu. Les prêts, les crédits et les avances aux joueurs leur sont par exemple interdits. Ils ont aussi l'obligation de tenir à disposition des intéressés des informations

accessibles et compréhensibles concernant les dangers du jeu et indiquer les aides possibles en cas de dépendance. La loi exige également une formation des croupiers leur permettant d'identifier les personnes susceptibles de devenir dépendantes.

Enfin, elle commande aux casinos l'application de mesures d'exclusion. Les noms, adresse, durée et motif de l'interdiction, ainsi que les mesures d'accompagnement prises avant et après le prononcé de l'exclusion, sont ainsi communiqués aux autres maisons de jeu de Suisse. La législation n'impose en revanche aucune exigence particulière en matière d'accompagnement pris avant et après le prononcé de l'exclusion, sont ainsi communiqués aux autres maisons de jeu de Suisse. La législation n'impose en revanche aucune exigence particulière en matière d'accompagnement pris avant et après le prononcé de l'exclusion, sont ainsi communiqués aux autres maisons de jeu de Suisse. La législation n'impose en revanche aucune exigence particulière en matière d'accompagnement pris avant et après le prononcé de l'exclusion, sont ainsi communiqués aux autres maisons de jeu de Suisse.

Le Casino de Montreux donne, lui, un avertissement clair sur ses pages internet: «Les joueurs peuvent gagner mais, la plupart du

temps, c'est la maison qui sort gagnante... C'est pourquoi, à la longue, vous perdrez plus que vous ne gagnerez!»

L'essentiel des impôts perçus auprès des casinos est réservé à l'AVS – argument décisif dans la levée de l'interdiction des maisons de jeu. Pour les grands casinos (A), l'impôt sur le revenu brut des jeux (RB) est de 40% jusqu'à 20 millions de francs; il progresse ensuite de 0,5% par million supplémentaire jusqu'à un plafond de 80%. Il est tout entier reversé dans les caisses de l'assurance vieillesse.

Pour les kursaals (B), l'imposition est de 40% jusqu'à un revenu brut de 10 millions et progresse ensuite de 1% par million supplémentaire jusqu'à 80% (si les bénéfices sont essentiellement investis dans les projets d'utilité publique dans la région d'implantation, l'imposition de base peut baisser jusqu'à 25%). De la somme perçue, 40% au maximum peuvent être revendiqués par les cantons qui disposent d'une base légale à cet effet. Les 60% restant vont, là encore, à l'AVS.

Entre avril et décembre 2000, le produit brut des jeux réalisé par les vingt-quatre kursaals existant a atteint la somme totale de 228 millions de francs. Après avoir octroyé divers allègements fiscaux, le Conseil fédéral a fixé à 79 millions de francs le montant de l'impôt dû par les maisons de jeu; 55 millions de francs ont été versés à l'AVS et 24 millions aux cantons.

Protéger les joueurs

A fin 1998, une «étude de prévalence du jeu pathologique en Suisse», conduite par le département psychiatrique des hôpitaux universitaires de Genève, montrait que les joueurs qui ont besoin d'aide représentaient environ 8% de la population. Une valeur peu élevée, certes, mais qui signifie que, dans notre pays aussi, des milliers de personnes sont plongées dans une détresse autant morale que financière, en raison de leur passion du jeu.

En outre, il est à prévoir que l'ouverture de grands casinos modernisés contribuera à augmenter le nombre de ces joueurs. Pour leur venir en aide, le législateur a inscrit dans une ordonnance fédérale l'obligation pour les maisons de jeu de présenter un «programme de mesures sociales», qui définit les dispositions que le titulaire de la concession doit prendre pour «prévenir les conséquences socialement dommageables du jeu ou y remédier».

A Montreux, comme à Crans-Montana par exemple, il a été décidé d'un même programme, géré par Jean-Dominique Michel, socio-anthropologue à Genève. Le programme

comporte deux volets: la formation du personnel et la prévention et l'aide en matière de «jeu excessif».

La grande illusion

Pourquoi une personne devient-elle joueuse pathologique et pas une autre? On ne le sait pas exactement. Mais certains facteurs répétés offrent des pistes de recherche. Le milieu familial joue, des déboires sentimentaux ou professionnels, etc.

Ce que l'on sait par contre, c'est que la première motivation des joueurs, toutes tranches d'âge confondues, est de gagner de l'argent. Pour Laurence Aufferer, thérapeute spécialisée à Lausanne: «Le joueur, qui n'a jamais joué ou une fois de temps en temps, va soudain faire sans effort un gain conséquent. Il aura l'impression que c'est une manière amusante de gagner rapidement de l'argent et se mettra à jouer régulièrement. Cela l'amènera à développer, très intimement, ce qu'on appelle une «conviction de gain», alors même qu'il est perdant par rapport au casino. Mais le joueur n'en a cure, parce qu'il a mis en place son propre système de croyances. Jouer va devenir pour lui un investissement d'argent qui rapporte gros, chaque fois qu'il gagne. Et plus il perdra, plus il jouera, persuadé qu'il va finir par se refaire, par gagner plus qu'il n'a perdu!»

Laurence Aufferer dénonce aussi l'ambiance autour du jeu, qui contribue à «masquer complètement la dimension du hasard. Le joueur est persuadé que, par sa technique, il maîtrise le jeu et, par conséquent, le hasard. Lorsqu'il perd, c'est la machine – ou le moment – qui n'est pas bon».

Le joueur occasionnel ne vit-il pas les mêmes états d'âmes? «Certes, affirme M^{me} Aufferer, mais lui reconnaît instinctivement son impuissance à battre le hasard. A la différence du joueur pathologique, il va s'arrêter lorsqu'il a dépensé ce qu'il peut se permettre de perdre par rapport à son budget.»

Pour M^{me} Aufferer, la prévention devrait passer avant la thérapie. Et cela dans deux directions: envers les jeunes, qui risquent de mettre en gage tout leur avenir et envers les personnes à la retraite. Pour les aînés, «cette dépendance est d'autant plus dramatique qu'étant hors du circuit productif, ils n'ont plus d'autres possibilités après avoir tout perdu, que de jouer jusqu'à la déchéance».

Des retraités enrégés

Il est frappant de constater, dans tous les casinos du monde, que les machines à sous (justement appelées bandits manchots) sont

LA BOUTIQUE DU DOS

Adoptez l'orange

LA BOUTIQUE DU DOS.
Elle vous présente en exclusivité, un fauteuil novateur et entièrement automatique.

Toujours à la pointe du progrès et soucieuse avant tout de votre confort, La Boutique du Dos vous présente en exclusivité à Genève, les sièges de **Stokke**. Cette marque norvégienne s'est fait une spécialité des fauteuils hyper-confortables pour toute la famille. Technologiquement au top, ils sont en outre d'une esthétique irréprochable, et change ra-

dicale avec tout ce que l'on a vu jusqu'à présent.

Pour cet automne, voici la nouvelle gamme que **Stokke** décline sur le thème de l'orange, ce fruit merveilleux dont l'écorce confortable protège le contenu en l'enveloppant. Avec **Stokke**, c'est pareil, mais c'est vous qui êtes au centre de toutes leurs pré-occupations.

Ainsi **Stokke Peel**, en plus de sa connotation évidemment orange, laisse votre corps bouger en fonction de ses besoins. Sa structure très aérée et son design ouvert vous permettent toutes les



positions. Et si vous vous endormez, vous ne risquez pas de vous réveiller avec le cou endolori.

Mais le grand secret du fauteuil **Stokke Peel** réside dans son articulation. Elle vous permet non seulement une complète rotation mais elle vous offre aussi, entre

autres, la possibilité de changer librement de position, assis, droit ou penché vers l'arrière. Et ceci sans le concours d'une poignée ou d'un levier. On n'arrête pas le confort.

ANATOMIA – LA BOUTIQUE DU DOS

Lausanne, rue du Petit-Chêne 38
(50 m de la Gare) – tél. 021 320 22 00

Genève, rue Pradier 3
(50 m de la Gare) – tél. 022 738 90 11

Sion, rue des Cèdres 7
tél. 027 323 10 70



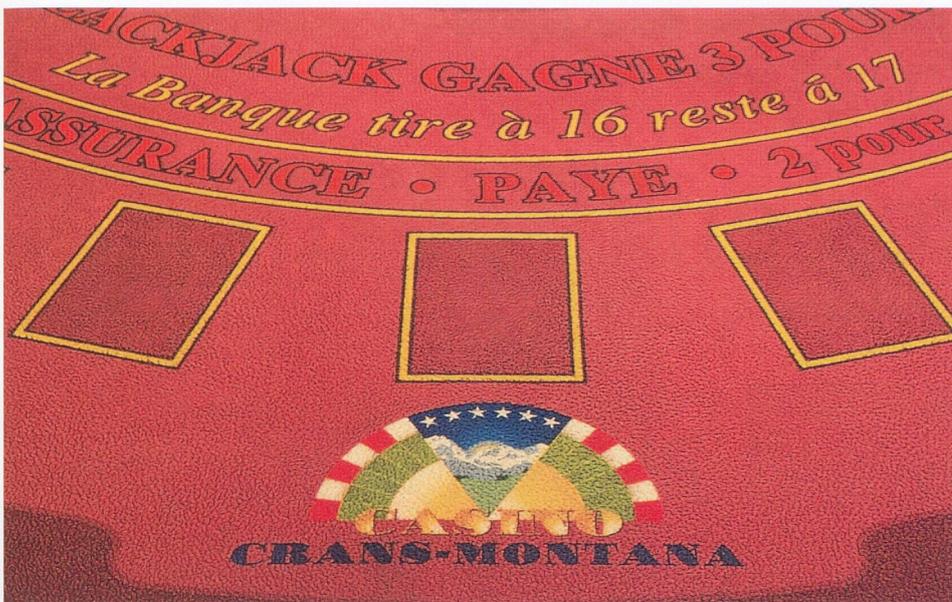
Jean-Marc Richard, animateur radio

« J'ai longtemps considéré que la vieillesse était liée à la sagesse. Je me rends compte aujourd'hui qu'elle est souvent synonyme d'exclusion et d'isolement et, à quelque part, cela me fait peur. »

**PRO
SENECTUTE**

vieillir, un art de vivre

Pro Senectute, secrétariat romand, Simplon 23, 1800 Vevey 1,
tél. 021 925 70 10, fax 021 923 50 30, internet: www.pro-senectute.ch



Xavier Lecoultrre

Il faut avoir une certaine connaissance du jeu pour aborder les tables.

littéralement squattées par des retraités. Le phénomène s'observe tant à Sydney qu'à Las Vegas, à Macao, à Evian ou à Montreux.

Selon Timothy Cullimore, directeur du casino de Crans-Montana, la majorité des joueurs – et tout particulièrement des joueuses – sont âgés de cinquante ans et plus. «De nombreuses dames seules, dit-il, aiment passer un moment au casino. Jouer est pour elles un passe-temps. Et être au casino, c'est se trouver dans un lieu convivial.»

Colette, une pimpante octogénaire, n'a pas peur d'avouer son petit vice: «Moi, je vais deux fois par semaine à Evian, parce que j'aime l'ambiance du jeu. Mais attention, je sais exactement où j'en suis. Si je décide de jouer cinquante francs, ce n'est pas cinquante et un ou cinquante-deux. Je joue souvent, pourtant je m'arrête quand je veux!»

En fait, comme beaucoup de retraités, Colette apprécie l'atmosphère du casino pour ses couleurs, sa vie et sa joyeuseté, même artificielle. «Au casino, j'ai l'impression de revivre. Face à la machine à sous, j'oublie ma solitude, j'oublie mes petits bobos et mon âge...»

Témoignages...

La passion du jeu

» Emma R., 88 ans, fréquente volontiers les casinos de Montana, de Montreux ou d'Evian. «J'ai commencé il y a 25 ans, dit-elle, à la mort de mon mari. Et s'il savait que je vais au casino, il se retournerait dans sa tombe! Le jeu c'est le dernier sport qui reste aux personnes âgées! s'exclame-t-elle en riant. Et ça ne fait de mal à personne si l'on sait maîtriser sa passion. J'y vais régulièrement le lundi et le jeudi. Je prévois de dépenser une certaine somme. Si je perds, j'attends le mois

suivant. Si je gagne, je joue un peu plus. Je me dis toujours qu'un après-midi au casino représente trois consultations médicales en moins!»

» Betty J., 79 ans, joue depuis une quinzaine d'années. Elle affirme: «L'argent attire l'argent! Lorsque je travaillais, je jouais davantage et je gagnais régulièrement. Maintenant, c'est occasionnellement que la chance me sourit, mais j'ai un «budget jeu» que je ne dépasse pas. Toutefois, quand je perds, ça m'ennuie

parce que je voudrais au moins récupérer ma mise.»

» Gertrude, 65 ans, va au casino environ deux fois par année, parfois avec son mari. «Lui joue plus gros que moi, affirme-t-elle. C'est un vrai joueur!»

» Cécile M., 52 ans, est plutôt inquiète: «Mon mari est un «mordu» de longue date. Je l'accompagne à sa demande, afin d'éviter qu'il ne dérive, mais j'ai peur, parce que, certains jours, le jeu est plus fort que moi!»

M.-T. J.

«On voit passer de nombreuses personnes âgées, confie une employée de Montana-Crans. Elles sont raisonnables et discrètes et font même preuve de pudeur, en jouant dans les travées retirées, au fond de la salle.»

Pour attirer leur clientèle, les casinos du monde entier pratiquent des prix attractifs dans les restaurants. Le brunch du dimanche matin au *Cesar Palace* de Las Vegas est réputé dans le monde entier. Pour quelques dollars, il est possible de s'empiffrer de saumon fumé jusqu'à la glotte en buvant des litres de champagne! Les retraités ont vite compris l'avantage qu'ils pouvaient retirer de ces cadeaux «offerts» par les directions des casinos. «A Evian, on mange très bien et pour pas cher, affirme Colette. Parfois, nous nous retrouvons entre copines juste pour déguster le menu...»

Les casinos rempliraient-ils aussi une fonction éminemment sociale? On voudrait y croire. Rendez-vous dans cinq ans pour un premier bilan établi par la Confédération, la seule véritable gagnante dans ces jeux de hasard.

Dossier réalisé par
Nicole Rohrbach, Marie-Thérèse Jenzer
et Jean-Robert Probst

» Adresses utiles: Laurence Aufrère, thérapeute spécialisée, responsable de la consultation du «Centre de prévention du jeu excessif», rue Saint-Martin 7, 1003 Lausanne, tél. 021 316 44 40. E-mail: cje@hospsvd.ch.

Association «Rien ne va plus», rue Henri-Christiné 7, 1211 Genève 4, tél. 022 329 11 70. Internet: www.riennevaplus.org.



D.R.